

Versailles le 20 septembre 2017

## APPEL DECISIF des collégiens et lycéens

16 mars 2019

**A l'attention des aumôniers, responsables pastoraux et accompagnateurs de jeunes catéchumènes :**

Chers amis,

Nous vous invitons à lire attentivement ce long courrier : vous y trouverez toutes les indications concernant l'appel décisif des jeunes.

Les catéchumènes des aumôneries de l'enseignement catholique et public dont le baptême est prévu à Pâques 2019 sont invités par notre évêque à vivre l'Appel Décisif le **samedi 16 mars 2019**.

Les jeunes et leurs parrains ou marraines sont attendus à 14h au Lycée Notre Dame du Grandchamp à Versailles. L'entrée se fait par le 22 rue Henri de Régnier. Le stationnement sera à prévoir dans le parking de la cathédrale.

L'après-midi s'organisera en deux temps :

Premier temps à Grandchamp - les jeunes, leurs parrains ou marraines et les parents qui souhaitent venir seront répartis en différents lieux, pour vivre des propositions spécifiques. Tous se retrouveront dans le grand hall pour la remise des écharpes violettes. Le groupe N'JOY nous accompagnera pour ce premier temps.

Deuxième temps à la cathédrale : départ de Grandchamps vers 16h, la cérémonie débutera à 16h30 et s'achèvera vers 17h30. Un pot de l'amitié sera offert sur le parvis, à l'issue de la célébration.



Le dossier d'inscription devra être envoyé avant le 15 janvier 2019 et contiendra :

1. **La « Demande de présentation à l'appel décisif 2019» (4 pages) :**

La 1ère page pourra être remplie par le jeune et son accompagnateur, la 2ème page sera remplie par le prêtre référent et l'accompagnateur, les 3ème et 4ème pages seront remplies par le jeune et les parents.

**Pensez à garder une copie du dossier : ce sera du temps gagné pour remplir les registres paroissiaux en vue du baptême !**

*Ces documents peuvent être bien compliqués à remplir par certains ! N'hésitez pas à aider les jeunes et leurs familles à les remplir ! Soyez disponibles et proches pour éviter que la constitution de ces dossiers soit une épreuve, ou qu'ils soient complétés dans l'urgence, sans discernement*

*Vous pouvez aider les jeunes à choisir leur parrain ou marraine en vous appuyant sur les p. 17, 18 et 19 des 'notes pastorales pour le catéchuménat des enfants et des adolescents' ainsi que sur le commentaire de la page 3 'parrains-marraines'.*

2. **Une copie de l'acte de naissance du jeune ainsi qu'une copie de l'acte de baptême** et/ou de confirmation des parrains et marraines. **Gardez les originaux** : il vous les faudra pour les inscriptions dans les paroisses où auront lieu les baptêmes. Demandez-les aux familles sans tarder.

*L'acte de naissance du jeune vous sera utile pour clarifier à temps certaines situations familiales (question de l'autorité parentale par exemple).*

*Assurez-vous que les curés des paroisses où auront lieu les baptêmes sont bien prévenus et qu'ils auront fait connaissance avec les jeunes et leurs familles. Facilitez les contacts entre eux pour éviter toute mauvaise compréhension et tisser les liens d'avenir.*

3. **La lettre du jeune à l'évêque**, sous pli cacheté.

Son élaboration nécessite du temps et du calme, lorsqu'elle est bien faite, cette lettre constitue l'élément fondamental du dossier : le jeune y témoigne de sa foi, formule son désir de baptême (et pour certains de confirmation), son espérance de vie chrétienne, dans un cœur à cœur avec notre évêque.

C'est l'occasion pour lui de procéder à une relecture de vie, de prendre un temps de discernement personnel. Une vraie liberté doit lui être laissée pour cette rédaction, mais vous pouvez lui donner quelques indications qui l'aideront. Vous pouvez lui proposer de suivre le plan suivant : se présenter (rapidement), et



raconter son 'histoire sainte personnelle' : ce qui l'a mis en route, pourquoi il demande le baptême, parler de sa relation à Dieu, ses projets ou engagements concrets pour grandir dans sa vie chrétienne... Il peut choisir une phrase d'évangile et expliquer pourquoi elle est importante pour lui, ce qui le touche particulièrement...

4. **Une photo d'identité** du jeune (non agrafée) avec son nom au verso
5. **Une enveloppe timbrée format 11 x 22 au nom et à l'adresse du jeune.**  
Après acceptation de son dossier, nous adresserons une invitation à chaque jeune, directement, ainsi qu'un message d'information aux parents.
6. **Une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du prêtre qui célébrera le baptême.** C'est lui qui recevra l'autorisation de baptiser et/ou de confirmer.  
Si plusieurs catéchumènes venant d'un même lieu pastoral devaient être baptisés par un même prêtre, une seule grande enveloppe suffira !

**Assurez-vous que les adresses soient bien rédigées, tous les ans La Poste nous en retourne...**

Le dossier est à retourner complet avant le 15 janvier 2019 à :  
Agnès Poidatz, Service du catéchuménat des 8-18 ans  
16 rue Monseigneur Gibier  
78000 Versailles

Nous comptons sur vous pour que ces dossiers nous parviennent dans des délais convenables. Si vous aviez plusieurs dossiers à nous envoyer et que l'un d'entre eux n'était pas complet au 15 janvier, envoyez-nous **tous les autres** sans attendre !  
Nous sommes à votre disposition pour vous assister si des soucis survenaient.

Merci infiniment pour votre engagement et pour votre soutien.

Fraternellement,

Agnès POIDATZ

